

LOCATION PAR L'ÉTAT DU DROIT DE CHASSE SUR SON DOMAINE PUBLIC FLUVIAL JUSQU'AU 30 JUIN 2028

Réseau hydrographique : La Saône

Lot : CH4

Limite amont : PK 153.300 (La Raie de la Reppe, RD)

Limite aval : PK 150.500 (Port d'Allériot)

Communes : BEY, SASSENAY, ALLERIoT

Longueur approximative : 2800 mètres

